



## L'élaboration du moyen terme 2019-2023: les enseignements des consultations

Commission Environnement  
et Développement Durable

(21 novembre 2018)



Objet de la présentation : introduire la séquence suivante de la commission en présentant ...

1. les résultats obtenus à la suite des consultations menées auprès des utilisateurs de la statistique publique
2. la manière dont les résultats ont été utilisés pour élaborer le programme de moyen terme (aussi bien son contenu que sa forme)

Les moyens utilisés pour recueillir les demandes ou attentes :

- le bilan des avis de moyen terme adoptés en janvier 2014
  - ↳ révélation de besoins insuffisamment couverts, voire non traités (cf la séance de printemps)
- les consultations des présidents et rapporteurs des commissions
  - ↳ recueil de demandes exprimées lors des réunions de commission ou captées dans l'exercice de leur activité hors commission

Les moyens utilisés pour recueillir la demande (suite) :

- les rapports des groupes de travail du Cnis ou autres rapports (ex : Cour des comptes)
  - ↳ recommandations ou propositions à mettre en œuvre
- les rencontres et colloques organisés par le Cnis
  - ↳ identification de sujets de moyen terme
- la « Consultation publique »
  - ↳ expression directe de la demande

Le questionnaire en ligne (et anonyme) de la consultation publique a posé deux questions centrales :

- Pouvez-vous énumérer les sujets majeurs (cinq au maximum) que la statistique publique devrait à votre avis traiter dans les cinq prochaines années ?
- Pour chacun de ces sujets, pouvez-vous expliquer votre choix ?

De plus, un espace dédié au « commentaire libre » a été prévu

65 répondants (1/4 dans la sphère publique hors SSP, 1/5 SSP, 1/5 chercheurs/universitaires, 1/6 associations)

Ils se déclarent quasiment tous (à 95 %) utilisateurs de la statistique publique

La consultation publique a produit un matériau très riche :

- 240 réponses aux questions sur les sujets majeurs (2 répondants sur 5 ont cité 5 sujets)
- 85 % des réponses sont argumentées (pas seulement *quoi* ? mais aussi *pour quoi faire* ?)

Les commentaires laissés par les répondants ont permis de collecter d'autres besoins (ex : demande de « lisibilité » des statistiques produites)

Une limite : très peu de sujets proprement économiques

Rappel des conclusions de la commission de printemps sur les besoins à satisfaire :

- mesure de la présence et la teneur de sources de nuisance (pollutions lumineuses, perturbateurs endocriniens, ...)
- mesure du gaspillage alimentaire
- mesure locale de la qualité de l'environnement (quels effets sur la santé?)
- évolution des comptes de l'environnement (partage dépenses curatives/préventives)

Rappel des conclusions de la commission de printemps sur les besoins à satisfaire (suite) :

- comportements des ménages en matière de développement durable ↔ Commission Démographie et questions sociales
- impacts de l'activité économique sur l'environnement (économie verte, circulaire,...) ↔ Commission Entreprises et Stratégies de Marché
- informations territorialisées ↔ Commission Territoires
- indicateurs de développement durable ↔ thème transversal

Les sujets les plus fréquemment mentionnés par les répondants à la consultation publique comme devant être traités par la statistique publique au cours du prochain moyen terme :

- les territoires (un répondant sur trois)
- l'emploi et la formation professionnelle (un répondant sur cinq)
- les inégalités économiques et sociales, y compris la pauvreté (un répondant sur cinq)
- l'environnement et le développement durable (un répondant sur sept)

Quelques demandes exprimées sur la thématique de l'environnement et du développement durable :

- les déchets
- le climat
- l'état de santé de la population et les risques sanitaires et sociaux
- l'environnement comme sujet transversal pour les politiques publiques (usage des indicateurs de suivi à des fins de pilotage)

Pour le reste, ont été plusieurs fois mentionnés des thèmes ou des méthodes de nature transversale :

- développer les données comparatives internationales
- prendre la mesure de la « transformation numérique » dans différents domaines
- exploiter les nouvelles sources de données
- conduire des analyses longitudinales
- améliorer la lisibilité de l'offre du SSP

Le programme de moyen terme comportera deux types d'avis :

- les avis généraux
- les avis de commission

Les avis généraux, à caractère transversal et concernant tout ou partie des commissions, porteraient sur :

- la conduite de comparaisons internationales
- la production d'indicateurs territoriaux
- l'exploitation des nouvelles sources de données

Les avis généraux (suite) :

- la mesure des évolutions économiques et sociales induites par la transformation numérique
- la mesure des inégalités (sociales, de genre), de l'hétérogénéité des « unités observées »
- le suivi des objectifs de développement durable
- la lisibilité des statistiques diffusées par le SSP
- l'allègement de la charge des répondants

Pour les avis de commission, deux règles ont présidé à leur rédaction :

1. des avis (relativement) courts, davantage centrés sur leurs objectifs (*pour quoi faire ?*) et n'insistant pas sur les moyens d'y parvenir (*comment faire ?*), parce que :
  - les producteurs sont à même d'identifier et d'exploiter et/ou développer les dispositifs d'information pertinents
  - cet aspect – le *comment faire ?* – sera (soigneusement) traité lors des réunions de la commission au cours des 5 années à venir

### Les avis de commission (suite)

2. des avis en nombre limité à 10, parce que :
  - il y a 10 – voire 9 – réunions de commission, au cours du moyen terme, pour les suivre
  - dans certains cas, un avis peut être examiné deux fois au cours du moyen terme
  - il faut laisser une marge de liberté :
    - . pour continuer à suivre des sujets en cours (yc suivi des recommandations d'un groupe de travail)
    - . pour traiter de « nouveaux » sujets



Merci de votre attention !